

Le cynisme du projet de 3e mandat

écrit par GuineePolitique© | 28 octobre 2019



Le cynisme du projet de 3e mandat

Dans un entretien au journal [Le Monde](#), Alpha Condé tente de justifier son projet de nouvelle constitution. Plus de dix manifestants tués la semaine dernière, Alpha Condé révèle par ces propos le caractère cynique de ce projet.

« Dans les autres pays où il y a de nouvelles Constitutions, il y a eu beaucoup de manifestations, il y a eu des morts, mais ils l'ont fait »

La CENI et son rétropédalage sur la date du 28 décembre

La date du 28 décembre proposée par le chef de la commission électorale n'est pas tenable, a annoncé lundi 21 octobre l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en présence de la

Commission

électorale nationale indépendante (CENI). Le chef de la commission électorale,

Salif Kébé, avait proposé en septembre la date du 28 décembre pour élire

les nouveaux députés. L'opposition avait immédiatement dénoncé un projet

irréaliste et servant, selon elle, les desseins présidentiels de M. Condé en

2020.

Djibril Kouyaté, le Bâtonnier de l'ordre des avocats

La circulaire du Bâtonnier de l'ordre des avocats de Guinée, datant du 23 octobre 2019, rappelant à l'ordre, selon ses expressions, certains

avocats. Selon lui, « tous les avocats connaissent cette loi, avant de

s'adresser à la presse tu dois te référer au bâtonnier, favorable ou pas, pour

dire que tu intervies sur un sujet donné. Sauf si tu sors d'une audience à

chaud pour que tu puisses le faire. Mais pour tout le reste il faut

l'autorisation du bâtonnier. Mais comme je vous l'ai dit, il y a des confrères qui

parlent automatiquement et qui oublient cette interdiction ».

Le FNDC se

dit scandalisé et dénonce cette circulaire comme une volonté de museler les

avocats qui se positionnent ouvertement contre un troisième mandat en violation

flagrante de la loi suprême de la République.



Marche du 24 octobre 2019

Après la semaine de manifestation meurtrière qu'a connue le pays, les Guinéens ne veulent rien lâcher. Mercredi, alors que les femmes ont défilé en blanc pour dire stop aux violences policières, le pays est entré dans une dangereuse effervescence. Jeudi, les opposants ont pris le relais dans les rues de la capitale Conakry et d'autres villes du pays. Vêtus de rouge (la couleur du sang des victimes), ils étaient bien des centaines de milliers de personnes selon des journalistes locaux – un million selon les organisateurs, 30 000 selon le gouvernement – à marcher sur plusieurs kilomètres aux cris de « amoulanfe » (« ça ne passera pas » dans la langue locale) ou « à bas la dictature », sans heurts malgré une forte et discrète présence policière.

Le combat républicain des 5 membres du FNDC condamnés par la dictature de Alpha Condé

Détention arbitraire et condamnation de cinq membres du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), MM. **Abdourahamane Sanoh**, coordinateur, **Ibrahima Diallo**, responsable des opérations du FNDC, coordinateur national de la coalition Tournons la Page et président de l'ONG Protégeons

les droits humains, **Sékou Koundouno**, responsable de la planification du FNDC et membre du Balai citoyen, **Mamadou Baïlo Barry**, également membre de l'ONG Destin en Main, et **Alpha Soumah** – alias 'Bill de Sam'. **Abdoulaye Oumou Sow**, journaliste blogueur et responsable de la communication digitale, et **Mamadou Bobo Bah**, également membre du Balai citoyen.

Contre le 3^e mandat : les condamnations et prises de position de la société civile africaine

Au niveau national, les avocats qui ont pris position et défendent les membres du FNDC arrêtés, les artistes, les intellectuels, les ONG, les journalistes, les blogueurs. Au niveau africain, le mouvement Y'en a marre du Sénégal, le Balai citoyen du Burkina Faso, le collectif Tournons la page, les reggaemans Tiken Jah Fakoly, Samsk le Jah.
